



Mobilité 2025 : une désillusion supplémentaire pour les agent.e.s !

Alors que le 20 mars 2025, l'administration, à notre grande surprise, annonçait l'ouverture de 56 postes supplémentaires aux 90 initialement prévus, la désillusion n'a pas tardé à venir en découvrant la liste de postes !

Sur les 156 postes finalement proposés à la mobilité (après communication d'une nouvelle liste le 27 mars), non seulement, seuls 123 sont réellement vacants (les autres n'étant que susceptibles d'être vacants...) mais surtout 60 sont exclusivement réservés à l'administration centrale, aux DISP ou aux CIRP ! Ce sont bien là près de 40 % des postes proposés !

S'il en fallait un peu plus pour en prendre conscience, cette répartition est un nouveau signe flagrant du manque d'intérêt de notre administration pour les agent.e.s dans les SPIP et leurs conditions de travail.

La politique RH de ces agent.e.s semble désormais suivre les mêmes orientations sécuritaires dictées par notre garde des Sceaux, vidant ainsi toujours plus de sens notre métier et tendant à développer une politique toujours plus répressive autour du seul prisme de la criminalité organisée, au détriment des missions d'insertion et de réinsertion des personnes sous main de justice.

De là à penser qu'il s'agit d'une manœuvre de plus visant à affaiblir nos services et à détourner les agent.e.s de leur mission première : l'accompagnement des personnes placées sous main de justice...

Il est évident que les répercussions de ces choix se feront ressentir sur le terrain : moins de moyens pour l'accompagnement, une charge de travail accrue, et une gestion qui déshumanise notre travail. Le ministère et l'administration continuent d'ignorer les besoins essentiels des personnels dans les services en répondant uniquement à des logiques sécuritaires, au détriment de la réinsertion.

La CGT IP dénonce fermement cette répartition alors qu'aujourd'hui plus de 300 CPIP manquent dans les services, que de plus en plus d'agent.e.s non titulaires sont recruté.e.s pour combler les postes vacants, que ces mêmes postes vacants ne sont plus systématiquement ouverts aux titulaires, et qu'aucune création de postes de CPIP n'a eu lieu depuis maintenant 3 ans !

Que dire aussi de ce lancement de campagne réalisé dans la confusion la plus totale ? En effet, alors que son ouverture s'est, cette fois encore fait attendre, la CGT IP ne peut que déplorer la gestion catastrophique de son déploiement par l'administration. Ainsi, selon que l'agent.e exerce dans telle ou telle DISP, il/elle aura eu la communication de la note, la liste des postes et les annexes dès ce mardi 26 mars, ou ... n'en est toujours pas été informé !

Cette communication confuse et tardive ne peut que mettre les agent.e.s en difficulté qui ne bénéficient ainsi que de deux semaines pour déposer leur demande de mobilité et de 9 jours

supplémentaires pour la réalisation des entretiens pour les postes profilés. **Pour la CGT IP, ce délai peut et doit être étendu, sans impacter la date de publication des résultats.**

Enfin, la CGT IP s'interroge, pour ne pas dire s'inquiète, sur les postes qui seront proposés aux sortant.e.s d'école. Il est impératif que ces postes soient correctement répartis dans les services et non détournés pour des missions qui n'ont rien à voir avec la réalité du travail d'insertion et de probation. Nous exigeons des garanties que ces postes seront bien réservés aux missions dévolues aux SPIP, dans un contexte où les besoins en personnel sont déjà criants.

La CGT IP continuera de dénoncer ces orientations répressives et ces choix politiques qui, loin d'améliorer les conditions de travail des agent.e.s et l'accompagnement des personnes sous main de justice, fragilisent nos services publics et nuisent à la qualité de l'insertion et de la réinsertion.

Elle n'aura de cesse de réaffirmer sa détermination à lutter contre cette réorganisation qui dégrade nos conditions de travail et compromet l'efficacité de nos missions. Les CPIP ne sont pas des pions que vous pouvez utiliser comme bon vous semble pour répondre à des ambitions politiques.

La CGT IP restera très attentive au respect des droits des agent.e.s dans le cadre de cette nouvelle campagne de mobilité.

A Montreuil
Le 28/03/2025

